

N°06

20/05/ 2015

## WEB

SNE-FSU :

[sne@fsu.fr](mailto:sne@fsu.fr)

<http://www.sne-fsu.org>

## SECRETAIRES SNE-FSU

### Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

[jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr](mailto:jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr)

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

### Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

[patrick.saintleger@eaumc.fr](mailto:patrick.saintleger@eaumc.fr)

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

[marsollier.sne@gmail.com](mailto:marsollier.sne@gmail.com)

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

[sne.mercantour@gmail.com](mailto:sne.mercantour@gmail.com)

## SECRETAIRES BRANCHES

### ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

[ruven.gonzalez@ademe.fr](mailto:ruven.gonzalez@ademe.fr)

### ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

[sne.mercantour@gmail.com](mailto:sne.mercantour@gmail.com)

### EAUX & MILIEUX AQUATIQUES

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

[patrick.saintleger@eaumc.fr](mailto:patrick.saintleger@eaumc.fr)

### MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

[marsollier.sne@gmail.com](mailto:marsollier.sne@gmail.com)

### SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

[bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr)

## PROJET AFB

### Point d'information et d'échanges sur les perspectives AFB

#### Avancement du projet :

Le 1er comité de suivi de l'AFB en date du 27 avril 2015 et présidé par le secrétaire général du ministère de l'écologie Francis Rol Tanguy, a été assez court (début 9h00 – fin 10h40). Ce comité a été l'occasion de faire un tour de table durant lequel les organisations syndicales ont exprimé un certain nombre d'observations et d'attentes et ce, de manière très structurée. Quelques réponses synthétiques ont été formulées.

Le préfigurateur a fait un point sur l'état d'avancement de la préfiguration. Des comités de suivi se tiendront tous les mois (sauf en août).

Le 20 mai se tient un CODIR des établissements. Le préfigurateur, Olivier Laroussinie présentera l'organisation macroscopique de la future AFB :

- direction générale et directions métiers,
- principes d'organisation des fonctions supports. Les fonctions supports (paie, RH, ...) sont abordées en premier car elles devront être fonctionnelles dès la mise en route de l'AFB. (Fonctions supports notamment – 1ères fonctions mises en place).

Suite à ce CODIR inter établissement, des organigrammes seront produits pour ces fonctions supports. La difficulté réside en le fait que chaque établissement ne définit pas les mêmes champs des fonctions supports (place de la géomatique, de la communication ?)

Chacun d'entre eux peut vouloir y intégrer des missions différentes fonctions (ex : géomatique).

La réunion de la commission Nationale pour la transition écologique, dans sa partie spécialisée sur l'AFB, a produit des schémas donnant une idée du positionnement de l'AFB dans l'écosystème complexe de l'eau et de la biodiversité nationale.

## Les prochaines étapes :

**Séminaire, les 20 et 21 mai à Strasbourg** des acteurs (Eau Terre et Mer) ;

**Les 5èmes Assises Nationales de la biodiversité du 10 au 12 juin à Dijon** ciblées pour les organisations non gouvernementales et associations ;

**Production du rapport provisoire par les préfigureurs début juin 2015** pour la Ministre ;

**Promulgation de la loi d'ici la fin de l'année ;**

**Prochain comité de suivi AFB le 23 juin 2015**, centré a priori sur le pré-positionnement des fonctions supports et la définition équipes direction.

Les choses plus précises devraient venir maintenant et des principes de pré-positionnement seront présentés lors des diverses instances (quel fiche de poste, quelles évolutions de services, de postes ???).

**Quoiqu'il en soit la Secrétaire Générale de l'ONEMA affirme que chaque agent se verra proposer un poste et confirme au SNE-FSU qu'elle n'a pas identifié de postes qui disparaîtraient.**

Il y aura des changements de pourcentage de temps alloué selon les thématiques, mais pas de changement complet. Si cela arrivait, obligation de fournir un poste à tout le monde. On attend un engagement du ministère à la mobilité non obligatoire et conservation des rémunérations. Il y aura peut-être d'autres exigences de garantie de la part des OS.

En ce qui concerne les fonctions supports, la Secrétaire Générale ne pousse pas à tout mutualiser à outrance. En s'appuyant sur le rapport des comptes qui soulignait un sous-effectif des fonctions supports conduisant à des difficultés de gestion RH et comptables, elle dit avoir fait part aux préfigureurs des enjeux à ne pas sous-estimer. Comme toutes les fonctions support des établissements publics sont débordées, cela permettrait de fluidifier le travail.

Ces réflexions sur les évolutions éventuelles de métiers ne traitent à ce jour que des missions supports, mais rien n'exclut une démarche identique pour les autres missions/ensembles. Tout se fera progressivement. On attend un calendrier des mises en place de pré-positionnements.

**Le SNE-FSU attire l'attention de la SG sur l'importance qu'au 1er janvier 2016, les agents de terrain sachent quelle est la conduite à tenir sur les écussons d'appartenance de l'établissement ONEMA, les logotypes sur les véhicules, ...**

La SG relève l'importance et déclare mesurer le symbole que cela représente. La charte graphique est en projet, et les discussions sur le logo ont déjà lieu !

## Projets d'implantation territoriale

**La migration du site de Vincennes vers St Mandé** est toujours à l'étude, soit dans un bâtiment neuf ou à rénover. La SG déclare un arbitrage de la Délégation à l'action financière et immobilière du ministère de l'écologie

**Concernant le pôle de Brest** : un projet de réhabilitation de la capitainerie est suspendu à la création de l'AFB. Les pilotes des différents groupes de travail sont disponibles sur l'intranet ONEMA, rubrique AFB.

## Communication interne

La SG, qui s'enquiert de notre réaction à la lecture des documents envoyés (par la Directrice Générale (le 18 mai) se voit répondre pas l'ensemble des organisations syndicales qu'ils n'étaient pas les plus opportuns.

La CGT répond qu'avec les éléments, des personnels s'inquiètent réellement de "finir dans un SD ONCFS".

**La SG répond que c'est un souhait du préfigurateur d'être transparent.** Il est arrivé récemment, ne connaît pas les bilans des expérimentations de rapprochement ONEMA/ONCFS réalisées il y a quelques années, mais la SG déclare lui avoir fait part des conclusions.

**Le SNAPE-Solidaires a l'impression qu'il y a eu des choses faites en toute opacité,** puisque jusque-là on ne parlait pas de rapprochement avec l'ONCFS, et que là on sort du chapeau quelque chose d'abouti. Cela soulève finalement des interrogations sur la transparence.

**Le SNAPE-Solidaires rappelle que les rapprochements ont été un fiasco,** notamment à cause de manque de motivation de l'ONCFS

**La CGT déclare qu'il ne faudrait pas que l'ONCFS intègre l'AFB** pour des motifs financiers, sans motivation de fond.

**Le SNE-FSU insiste pour relativiser ces propos,** car des expérimentations ont fonctionné et qu'à l'ONCFS, des personnels font déjà de la biodiversité. Quand le CSP est passé à l'ONEMA, il n'y avait pas non plus une adhésion de l'ensemble des personnels.

**La SG déclare que quand l'ONEMA sera dans l'AFB,** nous aurons une posture qui donnera plus de sérénité, le budget sera carré, et il y aura moins pas de pression politique.

**Le SNE-FSU réaffirme la nécessité de communiquer simplement, et qu'il ne faut pas toujours compter sur le relai Organisations Syndicales ou des rapports de préfiguration.**

**Les éléments apportés aujourd'hui par la SG, notamment sur la chronologie et l'enjeu des fonctions support auraient pu être communiqués directement par la Direction générale à l'ensemble des personnels concernés par le projet AFB**